

Si je m'inscris en LAS1, je ne pourrai pas
candidater en école de kiné, je devrai attendre la
LAS2 pour me présenter.

Si vous n'avez pas été admis.e en école de
kinésithérapie en fin de L1, une seconde chance
s'offre à vous en fin de L2 pour les licences suivantes :

- Si je suis en PCST : 2ème année de licence de chimie, de physique ou iPC (interface physique/chimie).
- Si je suis en BCST : 2ème année de licence de biologie, chimie ou iBC (interface biologie/chimie).
- Si je suis en Licence de STAPS : toutes les licences de 2ème année de STAPS.

INFORMATIONS PRATIQUES

Licence STAPS : Evelyne Lavenant - Nadine Clemente
Secrétariat scolarité - Portail L1 STAPS
Tél : 01.69.15.74.20 - 01.69.15.65.38

Licence BCST : Responsables de formation
Line Duportets, Katell Senechal-David, Sophie Sepulcre
bcst.sciences@universite-paris-saclay.fr
Secrétariat pédagogique : Samia Benghali, samia.benghali@universite-paris-saclay.fr
Tél : 01 69 15 74 44

Licence PCST : Maria Alves Moreira
Secrétariat pédagogique : pcst.sciences@universite-paris-saclay.fr
Tél : 01 69 15 79 04

PASS : Florence Pheulpin
florence.pheulpin@universite-paris-saclay
Tél : 01.69.15.54.31



université
PARIS-SACLAY

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY



Je suis en terminale,
je veux préparer mon
entrée en école de
kinésithérapie à
l'Université Paris-Saclay

Licence sciences
parcours kiné



Je veux être **masseur-kinésithérapeute** et j'aime particulièrement la biologie ou la physique. Je peux m'inscrire en **licence portail BCST¹ parcours kiné** ou **portail PCST² parcours kiné**.

Licence STAPS
parcours kiné



Je veux être **masseur-kinésithérapeute** et j'aime particulièrement le sport. Je peux m'inscrire en **STAPS parcours kiné**.

Parcours santé



J'envisage d'être **masseur-kinésithérapeute** mais j'hésite avec une autre filière de santé (médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme). Je peux m'inscrire en **PASS**.

Je **valide ma 1ère année de licence*** et je peux me présenter en kinésithérapie. Suivant mon classement :

✓ **Je suis admis** en école de kinésithérapie. (bon classement)

✗ **Je ne suis pas admis** en école de kinésithérapie, je poursuis et je candidaterai en fin de 2ème année de licence**. (classement insuffisant)

Je **ne valide pas ma 1ère année de licence*** et je ne peux pas me présenter en kinésithérapie. Je me présente à la 2nde session.

✓ **Je valide mon année en 2nde session**, je passe en 2ème année et je candidaterai en fin de 2ème année de licence.

✗ **Je ne valide pas mon année en 2nde session**, je ne peux pas redoubler en option kiné, je redouble et candidaterai en kiné en fin de 2ème année de licence**.

Je **valide ma 1ère année de PASS*** et je peux me présenter en kinésithérapie. Suivant mon classement :

✓ **Je suis admis** en école de kinésithérapie. (bon classement)

✗ **Je ne suis pas admis** en école de kinésithérapie (classement insuffisant), je poursuis et je candidaterai en fin de 2ème année de licence accès santé (LAS).

Je **ne valide pas mon année de PASS en 1ère session** et je ne peux pas me présenter en kinésithérapie. Je me présente à la 2nde session.

✓ **Je valide mon année de PASS en 2nde session**, je poursuis et je candidaterai en fin de 2ème année de licence accès santé (LAS).

✗ **Je ne valide pas en 2nde session**, je ne peux pas redoubler et je dois me réorienter via ParcoursSup



Les écoles de Kiné reconnues :
ENKRE*, EFOM, ST-MICHEL, ASSAS, CEERRF

*Seule école publique

* en 1ère session **Voir au dos les licences accessibles

1Biologie Chimie Sciences de la Terre 2 Physique Chimie Sciences de la Terre